

PATRIMOINE / CULTURE

Les vignobles du Sud-Ouest reconnus « itinéraire culturel européen » par le Conseil de L'Europe

Le 15 juin, les vignobles du Sud-Ouest ont été reconnus comme « itinéraire culturel européen » par le Conseil de l'Europe. L'interprofession des Vins du Sud-Ouest (IVSO) a été la première des interprofessions viticole à s'engager, à travers l'itinéraire européen Iter Vitis, Les Chemins de la Vigne et celui des Chemins de Saint Jacques de Compostelle, pour une reconnaissance de la qualité de ses paysages et de la diversité culturelle de son territoire. Le Sud-Ouest, 1^{er} bassin viticole, est inscrit au titre de la Route Culturelle Européenne de la vigne et du vin « Iter Vitis – Les Chemins de la Vigne ».

IVSO et ITER VITIS, un partenariat efficient et résilient

ITER VITIS, les Chemins de la Vigne est un des nombreux itinéraires culturels européens (ICE) avec Saint Jacques de Compostelle qui irrigue le territoire Sud-Ouest. L'IVSO qui travaille depuis plusieurs années dans une démarche de valorisation de son territoire à travers notamment l'œnotourisme, a choisi de s'engager auprès de l'ICE ITER VITIS dont elle partage les valeurs et la vision. En effet, le travail d'ITER VITIS, les Chemins de la Vigne, est de créer des passerelles entre la viticulture, le tourisme et la culture et également de permettre la reconnaissance et la valorisation des éléments du patrimoine agricole. L'association cherche à donner un nouveau souffle à cet itinéraire en France et en Europe et a la volonté de nouer des partenariats actifs avec les bassins viticoles, afin de valoriser notamment la dimension paysagère, culturelle et de promouvoir l'œnotourisme comme facteur de résilience de la filière agricole.



Itinéraire culturel européen, une reconnaissance essentielle

Acteur incontournable de notre région, l'Interprofession des vins du Sud-Ouest (4^{ème} vignoble de France / 8 261 exploitations et 28 caves coopératives) s'est mobilisé pour obtenir ce label qui vient saluer le travail de toute une profession, récompensé l'engagement œnotouristique porté par les Vignobles du Sud-Ouest et plus largement mettre en avant les éléments du patrimoine agricole.

Cette labellisation va permettre aux Vins du Sud-Ouest de développer la notoriété de leur territoire et de valoriser leurs savoir-faire.

Parmi les actions menées

Une journée d'études à Bruxelles : dans le cadre de l'inscription du Sud-Ouest au sein de l'itinéraire culturel « Iter Vitis - Les Chemins de la Vigne », une journée d'études s'est tenue dans les locaux du Parlement européen à Bruxelles ce 15 juin pour questionner, au travers de l'exemple du Sud-Ouest, la façon dont les vignobles

européens peuvent, au travers de leur inscription dans l'itinéraire culturel « Iter Vitis - Les Chemins de la Vigne », développer leur positionnement œnotouristique et soutenir toute la filière viticole.

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Parmi les intervenants

Des représentants de l'IVSO, dont le co-président Joël Boueilh et le directeur Paul Fabre, des représentants de l'itinéraire « Iter

Vitis - Les Chemins de la Vigne » et deux députés européens du Sud-Ouest engagés sur les dossiers relatifs à la vigne et au vin, Éric Andrieu et Irène Tolleret.

« Nous sommes fiers de recevoir ce label européen qui vient couronner le travail, l'investissement de l'ensemble de la profession en particulier les syndicats viticoles, les conseils départementaux du tourisme, les offices de tourisme ainsi que les comités régionaux du tourisme. C'est une vraie et belle reconnaissance pour notre territoire ».



Un Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe parfois appelé itinéraire culturel européen est un label attribué par le Conseil de l'Europe à des parcours ou ensembles culturels reconnus comme importants au titre de leur contribution dans la valorisation de l'histoire, du patrimoine et de la mémoire commune au sein de l'Europe^{1,2} et de l'intégration européenne et s'inscrit dans le domaine du tourisme culturel. Les Itinéraires en question doivent aussi correspondre aux valeurs fondamentales défendues et promues par le Conseil de l'Europe telles que la démocratie, les droits de l'Homme, les échanges entre les cultures³.

Porté par
le Conseil de l'Europe,

l'organisation rassemblant tous les États de l'Europe géographique ayant signé la Convention européenne des droits de l'homme, le programme des Itinéraires culturels vise à valoriser des patrimoines transnationaux à l'image des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle, de la Route européenne des abbayes cisterciennes ou de la Route Culturelle Européenne de la vigne et du vin « Iter Vitis - Les Chemins de la Vigne ».

Courant de la péninsule ibérique jusqu'au Caucase, celle-ci reconnaît de fait la valeur patrimoniale du paysage viticole (en tant que patrimoine matériel) et de la culture de la vigne et du vin (en tant que patrimoine immatériel). Ainsi elle entend favoriser la préservation et la promotion de ce double patrimoine ainsi que l'essor de formes de tourisme conscientes et durables, notamment pour soutenir le développement local et encourager le dialogue interculturel.

En s'élargissant, pour la première fois, dans le Sud-Ouest à l'ensemble des différents vignobles d'une même région, l'itinéraire « Iter Vitis - Les Chemins de la Vigne » devient lui-même un patrimoine partagé par l'ensemble des acteurs d'un bassin viticole. Cela signifie que tous peuvent s'en prévaloir, en particulier pour qualifier et promouvoir leur offre liée à l'œnotourisme ou au tourisme de terroir, contribuant ainsi à l'émergence d'un tourisme porteur de sens.

Plus globalement, cette reconnaissance institutionnelle permettra de sensibiliser vignerons, habitants, élus et visiteurs à la dimension patrimoniale - culturelle, civilisationnelle, écologique - du vignoble du Sud-Ouest au-delà de sa seule dimension productive. Elle constitue aussi un stimulus pour la recherche, notamment pour étudier le rôle historique des Chemins de Compostelle dans les circulations de savoirs, de techniques ou de traditions dans les domaines de la viticulture et du vin.

« De la Saint-Jacques à la Saint-Vincent » : un programme de conférences-dégustations

Suite à l'inscription du Sud-Ouest au sein de l'Itinéraire culturel « Iter Vitis - Les Chemins de la Vigne », un premier programme de conférences suivies de dégustations permettra de tisser des liens entre les Chemins de Compostelle et les vignobles du Sud-Ouest. Symboliquement, ce programme débutera le 25 juillet, date de la Saint-Jacques, pour s'achever le 19 janvier, date de la Saint-Vincent, saint patron des vignerons.

25 juillet 2022 : dans le vignoble d'Irouleguy

22 septembre 2022 : dans le vignoble d'Estaing

20 octobre 2022 : dans le vignoble de Gaillac

26 novembre 2022 : dans les vignobles du Gers

15 décembre 2022 : dans le vignoble de Fronton

19 janvier 2023 : dans les vignobles du

LES VINS DU SUD-OUEST...

... EN QUELQUES MOTS

Le bassin du Sud-Ouest abrite 29 AOP et 13 IGP entre l'océan Atlantique, les Pyrénées et le Massif central. Berceau de 13 cépages emblématiques (cabernet franc, fer servadou, gros et petit manseng, malbec, négrette, tannat, etc.), la région est en volume le quatrième vignoble de France avec une production qui s'est élevée à 3,6 millions d'hectolitres en 2020, dont 55 % en blanc (sec et doux), 32 % en rouge et 13 % en rosé.

... EN QUELQUES CHIFFRES

2 régions

13 départements

4^{ème} vignoble de France

55 452 hectares de vignobles

3,6 millions d'hectolitres

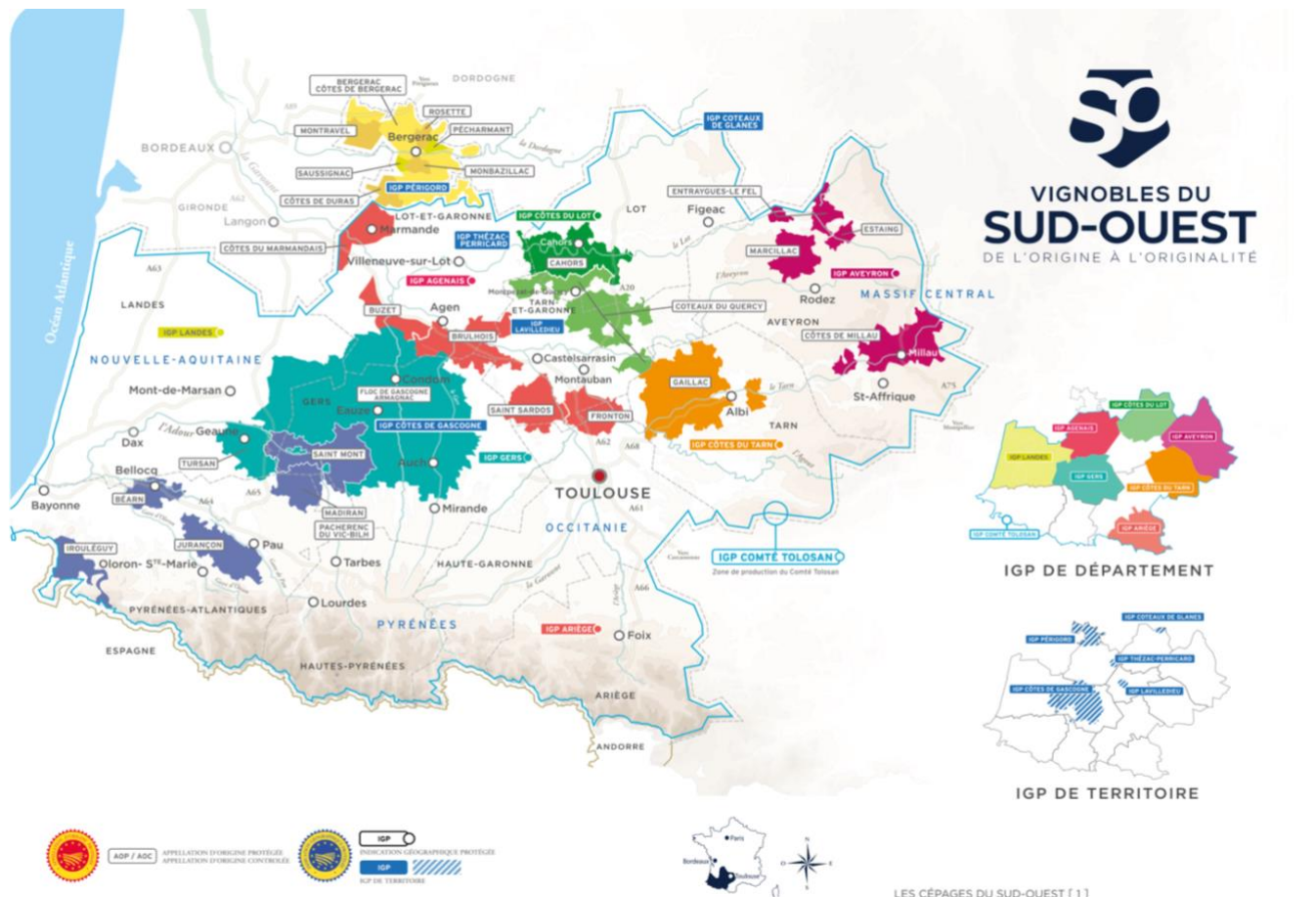
8 261 exploitations

caves coopératives

1 milliard de CA

13 000 emplois

... EN UN COUP D'ŒIL



À propos de l'IVSO...

L'Interprofession des Vins du Sud-ouest (IVSO) a été constituée sous forme associative en 2008. Elle est la 1^{ère} à réunir les AOP et IGP d'un bassin viticole, celui du Sud-ouest qui couvre 13 départements répartis sur 2 régions administratives : Occitanie et Nouvelle Aquitaine.

L'interprofession 4 missions principales :

- Promouvoir sur les marchés les vins sous signe officiel de qualité (AOP et IGP) de ses ressortissants, par des actions collectives.
- Assurer la transparence et la connaissance du marché par la collecte, le traitement et la diffusion de données statistiques et l'analyse des marchés.
- Mener des actions de recherche et développement afin de répondre aux exigences de qualité, de santé et d'environnement.
- Participer à l'élaboration de la politique régionale et nationale de la filière viticole.

Pour assurer sa mission de promotion au plus près des vignobles, l'interprofession s'est dotée de sections locales implantées au cœur des appellations de Gaillac, Fronton, Madiran, Saint-Mont, Côtes-de-Gascogne et Aveyron. Elle s'appuie également sur tout un réseau de professionnels et d'instances représentatives de la filière.

Enfin, l'IVSO noue des partenariats étroits avec d'autres interprofessions viticoles, en particulier celle des vins de Cahors et de Bergerac.

CONTACTS PRESSE

Agence TousPublics

Karine Clauzade - 07 86 81 55 79 - k.clauzade@touspublics.com

Emmanuelle Georges - 06 45 64 01 27 - e.georges@touspublics.com